

# Réforme de la formation professionnelle

## Le point sur les décrets d'application

### Programme :

#### Loi du 24 novembre 2009 : présentation et enjeux

- **Sur quoi repose cette nouvelle réforme ?**  
Quels en sont les objectifs et les principes ?
- **Les points clés de la loi. Ce qui change pour l'entreprise**
- **Le point sur les décrets d'application**

#### Dispositifs de formation : les précisions apportées par la négociation de branche et les décrets

- **Portabilité du DIF**  
Licenciement, démission, fin de CDD, rupture conventionnelle homologuée : quelles sont les différentes modalités de la portabilité ? Comment s'organise le financement de la formation ? Certificat de travail : le renforcement de l'obligation d'information de l'employeur envers le salarié.
- **CIF hors temps de travail**  
Sous quelles conditions et selon quelles formalités le salarié peut-il bénéficier d'un CIF hors temps de travail ? L'employeur doit-il être informé ? La prise en charge du financement par l'OPACIF : quid des critères de choix ? Quelle est la durée minimale de formation exigée ?

#### • Professionnalisation : les nouveautés

La période de professionnalisation : sa mise en œuvre dans le cadre du CUI (contrat unique d'insertion), les nouveaux publics cibles et le rôle de la branche, la nouvelle durée minimale. Vers quelles nouvelles catégories le contrat de professionnalisation est-il étendu ? Quid de la fixation des forfaits de prise en charge des dépenses ? Jusqu'à quelle hauteur l'OPCA peut-il assurer le financement ?

#### • Outils de gestion des compétences : l'apport des décrets VAE, passeport formation, entretien professionnel...

#### Financement de la formation : une redistribution des cartes

- **Création du FPSPP : quelle incidence pour l'entreprise ?**  
Quelles sont ses missions ? Comment est-il financé ? Comment intervient-il auprès des OPCA, notamment en matière de financement d'actions de professionnalisation et du CIF ? Selon quelles modalités d'application ? Comment l'entreprise peut-elle optimiser ses cotisations ?
- **Nouveau positionnement des OPCA : quelles marges de manœuvre pour l'entreprise ?**

#### Avec les interventions de :

**Yves HINNEKINT**,  
directeur général du Réseau OPCALIA

**Christine LHOTTE-CHEDAL**,  
consultante, CNIDOS Formation Conseil

*La matinée sera animée par Marie-Françoise CLAVEL-FAUQUENOT*,  
rédactrice en chef des Numéros juridiques de Liaisons sociales

**À partir de 8h30** : Accueil des participants et service du petit-déjeuner.

Inscriptions : 01 76 73 30 30  
e-mail : [liaisonsformation@liaisons-sociales.com](mailto:liaisonsformation@liaisons-sociales.com)

## Bulletin de participation

À retourner à : Liaisons Sociales Formation – Case Postale 717

Wolters Kluwer France - 1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison ou par fax au 01 76 73 49 09

002564 078



**oui**, je souhaite m'inscrire à la Conférence d'actualité Liaisons sociales du 11 mars 2010 « Réforme de la formation professionnelle » au prix de 470 €<sup>HT</sup>, soit 562,12 € <sup>TTC</sup>

Société : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Facture à établir précisément à : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Cachet et signature **obligatoires** :